

RAPPORT D'ACTIVITÉS
2022





Nos valeurs reposent sur le respect des coutumes des populations paysannes locales dans un esprit de partenariat durable

Agro-sans-frontière Suisse

Créée en 2011, notre association est reconnue d'utilité publique et les dons bénéficient de l'exonération fiscale. Elle consacre ses activités à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales les plus défavorisées au Niger, au Sénégal et à Madagascar.

Elle accompagne les agriculteur-trice-s dans la production et la valorisation des cultures maraîchères, dont la pomme de terre.

Une soixantaine de membres apportent bénévolement leur appui, leurs connaissances et leur expertise à des partenaires locaux dans l'esprit d'une agriculture durable.

ASF-CH est pilotée par un comité de six membres bénévoles qui gère le fonctionnement de l'association, ainsi que les projets en Afrique de l'Ouest et à Madagascar. Le comité fait appel à des membres selon leurs compétences requises pour le développement de l'un ou l'autre projet.

Philippe Deriaz
Robert Girardet
Jacques Auderset
Michelle Bohin
Dominique Hempel Rodas
Philippe Dufaux

Président
Vice-Président
Finances
Secrétariat général – Communication
Stratégie – Gestion de projet
Spécialiste en énergie

Impressum
Rédaction ASF-CH
Images ASF-CH
Conception Bertrand Lehmann
Impression Ideaprint, Lausanne

Merci pour votre don
Banque Cantonale Vaudoise 1001 Lausanne.
En faveur de: agro-sans-frontiere.ch
Route de Chanivaz 27. CH – 1164 Buchillon
IBAN: CH62 0076 7000 R527 2638 9

Les dons sont exonérés d'impôt. Ils profitent directement aux bénéficiaires car notre engagement professionnel est bénévole.

**FEDERATION
VAUDOISE
COOPERATION**

© ASF-CH – mai 2023

EDITORIAL

Réflexion interne et actions sur le terrain

En cette année 2022, Agro-sans-frontière Suisse (ASF-CH) a vécu de nombreuses activités ; nous relèverons tant le suivi renouvelé, contrôle et développement des projets agronomiques que l'activité institutionnelle interne.

Le comité s'est réuni régulièrement pour traiter de la vie de l'association et des projets. Il s'agissait, notamment, de mener une réflexion stratégique sur l'association proprement dite, les projets ayant des objectifs spécifiques placés sous la houlette des chef-fe-s de projet. La démarche a débuté par une cartographie des risques, suivie d'une analyse SWOT qui a révélé les forces et les faiblesses du fonctionnement d'ASF-CH ; sur la base des priorités mises en évidence, le comité a établi un plan d'actions qui sera appliqué au fil des années.

Si la conduite des projets peut être qualifiée de remarquable et efficiente, des préoccupations subsistent quant au recrutement de nouveaux membres. Ainsi, à cet effet, votre président s'est rendu en diverses réunions ou assemblées locales afin de présenter l'association et d'en faire son utile promotion. Nous étions présents aux cent ans de l'AIASR, aux 150 ans des écoles de Marcelin, et nous sommes entretenus avec des responsables de l'agriculture romande. Avec satisfaction, nous relevons l'accueil de cinq nouveaux membres aux compétences et intérêts manifestes au sein de notre association.

Le comité a également précisé la fonction et les responsabilités de ses propres membres ; cela concerne le secrétariat, la présidence, voire les finances, entre autres. Cette opération doit garantir une bonne coordination. Dans ce même ordre d'idées, le comité a constitué une commission Projets dans le but de favoriser les échanges et le partage d'expériences entre les chef-fe-s de projet sur la base des objectifs attendus et des résultats obtenus ou non de leur projet.

L'agriculture est un domaine complexe, avec tant d'embuches naturelles. En Afrique, les aléas climatiques, les effets de guerres internes, le manque de ressources et l'augmentation de la population impactent les actions de développement, mais rendent les soutiens agronomiques, techniques et financiers indispensables.

L'association ASF-CH poursuit son développement. Le comité est attentif à toutes opportunités de projets novateurs à conduire. En tant que Président, j'adresse un sincère merci à celles et ceux qui contribuent au soutien et succès de nos projets. Je pense aux généreux donateurs, aux membres du comité, acteurs passionnés par leurs actions solidaires, ainsi qu'à tous nos membres qui nous suivent et nous accordent leur précieuse confiance.

Philippe Deriaz
Président d'ASF-CH



Couverture: Projet ASF-CH dans
la Haute Matsiatra (Madagascar)

Le processus de diversification des productions a été pensé et mis en œuvre dès 2021 à l'initiative du chef de projet, Robert Girardet, afin de développer et consolider les sources de revenus des populations nigériennes. Cette évolution est menée avec notre partenaire, la CCPHN (Confédération Coopérative Paysanne Horticole Niger), basée à Niamey. Elle repose principalement sur la maîtrise de l'entrepreneuriat.

Nouvelle dynamique du projet

En 2022, ASF-CH a mis tout son savoir-faire dans la consolidation du leadership initié avec son partenaire et, principalement, Nassirou Talatou, le directeur général de la CCPHN. La démarche d'entrepreneuriat repose sur la formation des jeunes à prendre et assumer des responsabilités dans leurs fonctions. Par l'assimilation de la gestion d'un projet, la planification du travail, la supervision d'une équipe et la transmission de savoirs, ils seront à même de passer du stade de l'appropriation à celui de leader d'un projet. Le soutien financier d'ASF-CH permet cette évolution et ce changement de paradigme.

Sur le terrain, la production se diversifie. Les melons et les pastèques rivalisent avec les pommes de terre en termes de rendements rémunérateurs ! Les relations entre les facteurs de risque (climat/chaueur) pour la production de melons sont favorables.



Grâce au soutien d'ASF-CH (formation au leadership) et de donateurs privés, un projet piscicole prend forme. Trois jeunes sont allés se former avec succès à l'élevage de tilapias à Madagascar pendant trois mois. La réflexion menée par le chef de projet a abouti à la création d'une ONG nigérienne « Hamdallaye Extra Tilapia » à fin 2022 pour la mise en pratique des enseignements reçus. Cinq jeunes, de 22 à 32 ans, en sont les responsables opérationnels, les plus âgés font partie du conseil de surveillance.

Maintien des acquis

La mécanisation de la production de pommes de terre dans les zones de cultures (Bonkougou et Hamdallaye) a pris sa vitesse de croisière. Plusieurs containers de matériel et d'engins agricoles ont été acheminés jusqu'au Niger. La formation des jeunes à l'utilisation de ces engins et à leur maintenance, aux techniques d'arrosage et de stockage se poursuit et laisse présager de bons résultats.

Si la production évolue favorablement, les conditions restent difficiles. Il est donc essentiel de continuer les essais avec de nouvelles variétés de pommes de terre et les analyses de terre tout en renouvelant les conseils pour des plantations précoces (fin octobre – mi-novembre) en raison des températures élevées dès les mois de février.

2022 est l'année de la diversification des productions lucratives. Un nouvel avenir du projet ASF-CH se dessine avec la jeunesse nigérienne.



Le projet mené par Jacques Auderset, chef de projet, et Michelle Bohin, dans le bassin arachidier du Sénégal (Région de Kaolack et Fatick) a pour objectif général d'améliorer et de développer la filière Pommes de terre en vue de diversifier les ressources alimentaires et financières, d'augmenter les revenus des agricultrices et de renforcer leurs capacités afin d'assurer leur autonomie. Le projet favorise ainsi le maintien d'une agriculture de proximité familiale et privilégie la place et le rôle des femmes. Il est soutenu par la Fedevaco, la fondation Gertrude Hirzel Genève et des donateurs privés.

Trente-sept périmètres ont été cultivés en agroécologie dans cinq zones différentes. Les rendements moyens obtenus de 21t/ha sont supérieurs à ceux de l'année précédente. En 2022/2023, l'achat de plants ainsi que les plantations ont eu lieu trop tardivement, à cause d'un manque d'anticipation de la coordination locale dans l'organisation de la mobilisation des fonds par les bénéficiaires.

Avec le réchauffement climatique, les plantations devraient avoir lieu à fin octobre afin que les récoltes soient effectuées en janvier – février, pendant des périodes moins chaudes.

En septembre 2022, ASF-CH et son partenaire Caritas Kaolack, ont construit un Ecolocal avec des matériaux de récupération. Ce prototype est propriété de la coopérative et il est utilisé pour la récolte 2022/2023 comme stockage temporaire avant la vente sur les marchés locaux.



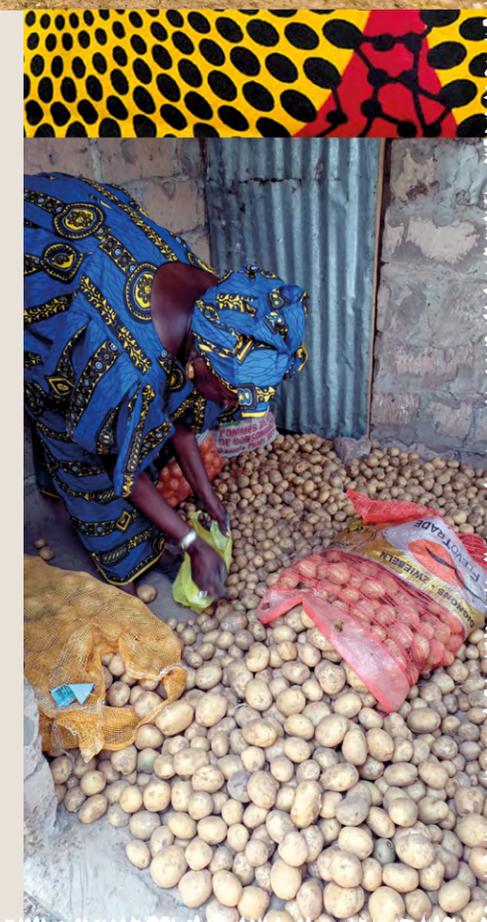
Pérennité et autonomisation

La coopérative « Niaq Jarinu du Sine Saloum », créée en juillet 2021, est la garantie de la pérennité et de l'appropriation du projet Pommes de terre par les bénéficiaires. L'accompagnement régulier des organes de la coopérative (bureau exécutif, conseil d'administration, commission Marché) par un business coach rémunéré par le projet favorise à terme une autonomisation de celle-ci. Des ateliers de mise à niveau sur le management et la gestion de la coopérative sont dispensés aux différents organes. ASF-CH participe activement par WhatsApp, mail ou Zoom à l'élaboration des ateliers de formation.

Une assemblée générale de la coopérative en présence des Autorités (préfecture, ministère de l'Agriculture) a montré une participation élevée des sociétaires avec prises de paroles et implication envers leur organisation.

L'engagement d'un gérant, il y a quelques mois, assure la consolidation de la gestion administrative, technique et financière de la coopérative. Une stratégie commerciale développée par la commission Marché est appliquée pour la mise en valeur de la récolte 2022/2023.

La poursuite de l'accompagnement de la coopérative par le business coach en 2023 et la rédaction d'une feuille de route en vue d'atteindre une plus grande autonomie est planifiée.



Le projet Pommes de terre à Madagascar, lancé en 2016 par ASF-CH, est structuré en phases de trois ans pour garantir une certaine stabilité. La multiplication de plants a été introduite en 2019. La troisième phase (2023/2025) verra le renforcement de l'appui des productrices par notre partenaire, le VFTM. Des entrepôts construits dans de nouveaux villages devraient optimiser la production et la conservation.

La cheffe de projet, Ruth Rossier, a effectué sa mission annuelle en 2022 après deux ans d'interruption à cause de la pandémie. Elle était accompagnée par deux spécialistes en pommes de terre, Henri Gilliard et Christian Lutz, membres d'ASF-CH. Les visites sur le terrain ainsi que les discussions avec le VFTM et les productrices se sont déroulées en présence de représentants de l'AFDI Bourgogne Franche Comté, du technicien agricole et du président du VFTM, sans oublier le conseiller ASF-CH local, Lucien Maminilainoro.

Production, formation et écologie

Les activités en 2022 ont été menées comme prévu. En deux ans, les 10 kg de mini-tubercules F0 (produits par Fifamanor) ont donné environ 5'000 kg de semences de pommes de terre (F4). Soixante femmes ont bénéficié d'une formation ou d'un perfectionnement dans la culture de la pomme de terre et sept jeunes femmes ont réussi à intégrer la ferme-école Bel-Avenir (scolarité jusqu'en 2024). Près de 300 femmes de sept villages ont suivi un cours de cuisine sur les pommes de terre afin de remplacer l'aliment de base, le riz, en période de soudure.



ASF-CH promeut l'agroécologie pour la culture des pommes de terre sans pesticide. C'est un atout pour la nature et pour l'économie. Dix-sept bassins ont été financés par le projet pour produire du compost liquide dans les villages. Ce compost vert concourt à la fertilisation et à la lutte écologique contre les maladies. Grâce au projet, 60 femmes ont reçu des foyers économes en bois ADES, des arrosoirs, des brouettes, des semences pour les engrais verts, etc. Le fonds de roulement du VFTM n'est pas encore stabilisé comme souhaité et le VFTM devra améliorer sa gestion financière pour pérenniser le projet et s'autonomiser.

Perspectives d'avenir

A partir de 2023, seuls les plants de pommes de terre seront stockés au siège du VFTM à Fianarantsoa, tandis que les pommes de terre de consommation (à partir de F5) seront conservées dans les villages des productrices. Pour ce faire, ASF-CH financera chaque année un entrepôt de conservation avec les dons privés reçus pour le projet.

La formation des productrices se poursuit au Ceffel à Antsirabe et les cours de cuisine sur place ou dans les villages afin d'améliorer l'alimentation des familles. Les nouvelles agricultrices recevront des foyers ADES, la mise à disposition de bassins pour le compost liquide, des arrosoirs et d'autres outils de travail pour la culture des pommes de terre.





Rapport de l'organe de révision À l'assemblée générale de l'ONG Agro-sans-frontière Suisse

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des états financiers de l'association Agro-sans-frontière Suisse, comprenant le bilan, le compte de résultat, l'annexe et le tableau de variation des fonds pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité du conseil d'administration et notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen succinct. Nous attirons votre attention sur le fait que nous ne vérifions pas les engagements d'agrément et d'indépendance.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 Réviser (examen succinct) d'états financiers. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de l'association et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers présentant un bénéfice de l'exercice de CHF 449.45 ne sont pas conformes à la norme suisse GAAP RPC 21.

Lausanne, le 6 février 2023

Philippe Fritzen
Expert-comptable agréé
Expert fiduciaire et en conseil
Association de comptables

Vincent Duc
Expert-comptable agréé
Expert-comptable diplômé

Les comptes 2022 d'ASF-CH sont présentés conformément à la norme RPC21. Cette norme est appliquée aux comptes des organisations d'utilité publique sans but lucratif. Les produits financiers totaux 2022 s'élèvent à **CHF 176 147.32**. Les produits libres selon le système RPC21 sont composés des cotisations des membres et des dons non affectés. Ils se montent à **CHF 5 945.00.-**.

Les charges d'administration et de fonctionnement s'élèvent à **CHF 5 495.55**, soit 4,1% du total des dépenses.

Le résultat opérationnel 2022 est positif de **CHF 449.45.-**. Ce résultat est obtenu après affectation et utilisation des fonds affectés.

CHF 170 202.32 sont attribués aux projets. Nos chaleureux remerciements à tous les donateurs: Appnal et Landi-La Côte qui ont soutenu le projet Niger, la Fedevaco et la fondation Gertrude Hirzel Genève qui ont soutenu le projet Sénégal, et de nombreux donateurs privés pour le projet Madagascar. **CHF 129 655.92** ont été utilisés pour les projets en 2022. Le solde des montants affectés de **CHF 128 272.-** est reporté pour la gestion des projets en 2023.

Au 31.12.2022, les fonds propres d'ASF-CH s'élèvent à **CHF 53 831.14**.

L'intégralité des comptes et leurs annexes sont à disposition sur demande. Ils ont été révisés le 6 février 2023 par Fiprom SA à Lausanne et sont disponibles sur notre site internet www.agro-sans-frontiere.ch.

Le tableau de variation des fonds affectés pour le Niger, Madagascar et le Sénégal se trouve également sur notre site internet.

BILAN DE CLOTURE EN CHF	2022	2021
ACTIF		
ACTIFS CIRCULANTS		
Liquidités	192 685.81	142 076.96
TOTAL DE L'ACTIF	192 685.81	142 076.96
PASSIF		
PASSIFS TRANSITOIRES		
Passifs de régularisation	10 582.30	969.30
CAPITAL DES FONDs		
Fonds affectés aux projets	128 272.37	87 725.97
FONDS PROPRES (LIBRES)		
Capital propre	18 017.34	18 017.34
Bénéfices reportés	35 364.35	35 364.35
Résultat de l'exercice	449.45	-134.06
TOTAL DU PASSIF	192 685.81	142 076.96

COMPTE PROFITS ET PERTES	2022	2021
PRODUITS		
PRODUITS DES COTISATIONS		
Produits des cotisations	5 690.00	6 190.00
Dons non affectés /produits 10 ans ASF-CH	255.00	4 970.00
Produits non affectés	5 945.00	11 160.00
FINANCEMENTS DES PROJETS		
Financements des projets : dons + Fedevaco (CHF 47 235.60 en 2022 de Fedevaco)	170 202.32	116 064.66
TOTAL PRODUITS	176 147.32	127 224.66
DEPENSES		
Dépenses projets		
Sénégal – Frais de projet	47 028.18	52 369.80
Niger – Frais de projet	65 213.49	57 729.91
Madagascar – Frais de projet	17 414.25	10 802.68
TOTAL DEPENSES DES PROJETS (y. c. 10 ans ASF-CH)	129 655.92	120 902.39
Attributions aux fonds affectés	170 202.32	116 064.66
Utilisation des fonds affectés	-129 655.92	-120 902.36
Variation des fonds affectés	40 546.40	-4 837.70
Charges d'administration et informatique		
Frais de bureau et matériel divers	284.45	-
Charges de licence, hébergement et Update	337.90	573.05
Maintenance du site web	-	-
Frais de parrainage	-	-
Frais divers/cotisations	783.00	528.00
	1 405.35	1 101.05
Frais de comité, AG et représentation		
Frais pour AG	431.45	-
Honoraires et conseils		
Honoraires Fiduciaire, comptabilité, logiciel comptable	2 844.22	3 045.69
	2 844.22	3 045.69
Publicité, communications, promotions		
Flyers, imprimés, rapport d'activités	273.60	794.25
Participation événements	-	156.75
Marketing, visuel, communication	320.00	-
	593.60	951.00
Résultat financier		
Frais de banque	220.93	196.26
Perte de change compte Euros	-	2 482.96
	220.93	2 679.22
TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	5 495.55	7 776.96
Frais prestation de service 10 ans ASF-CH		3 517.10
TOTAL DEPENSES	135 151.45	127 358.72
Résultat de l'exercice	449.45	-134.06

